

Nom

Adresse

N° de Siret

N° Sécurité Sociale

Commanditaire

Adresse

NOTE DE DROITS D'AUTEUR N°

Objet : ***Lecture publique d'extraits de mon livre "xx" publié chez "yy"***

Lieu/ Date

Rémunération forfaitaire brute de l'auteur : 270,13 €

Cotisation 1,1 % de la rémunération brute au titre de
la contribution diffuseur à verser à l'URSSAF 2,97 €

Coût total pour le diffuseur 273,10 €

Règlement à réception

Le paiement de la contribution diffuseur et la déclaration des droits d'auteur s'effectuent sur le site www.artistes-auteurs.urssaf.fr
T.V.A non applicable, Art. 293B du Code Général des Impôts
(si DA <44500 en 2020 et <54700 en 2021)

Fait à

le